

CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES

Qualification pour la Finale Inter Régionale U12 – U14

Conditions de participation

Le Championnat est ouvert aux joueurs de nationalité française et étrangère, licenciés dans la Ligue.

La participation préalable au Championnat Départemental est obligatoire.

Les joueurs étrangers peuvent participer aux Championnats Régionaux, mais en aucun cas ne peuvent être qualifiés pour le Championnat de France (Règlement fédéral).

Index maximum

Filles : U12 : 45 U14 : 30

Garçons : U12 : 45 U14 : 30

Forme de jeu

Stroke-play / 72 trous / 36 trous par championnat / 18 trous par jour.

Catégories

U12 : 2009 et après.

U14 : 2007 et 2008.

Départs et Longueurs

Les distances de jeu préconisées par la ffgolf sont respectées dans la mesure du possible.

Quotas par catégories

- Filles : U12 : 15 U14 : 20
- Garçons : U12 : 25 U14 : 30

Les U14 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les U12 sont retenus dans l'ordre suivant :

- La place au Mérite Amateur Jeunes.
- Le rang dans le fichier des moyennes des scores en stroke play.
- L'index à la date de clôture des inscriptions.
- L'ordre d'arrivée des inscriptions.

Engagement

Date limite d'inscription : au plus tard 14 jours pleins avant le premier jour de chaque Championnat.

Droit d'engagement : 40€ par épreuve.

Les inscriptions se font par courrier à la Ligue, accompagné du règlement des droits d'engagement.

Conditions particulières

Le chariot est obligatoire pour les U12.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.



Qualification pour la Finale Inter Régionale

Pour chaque catégorie, conformément aux quotas du tableau ci-dessous, les places sont attribuées :

- En premier lieu dans l'ordre du classement au Mérite Jeunes du mois de mai.
- Pour les places restantes dans l'ordre du classement final des championnats régionaux.

Les qualifiés au Mérite Jeunes ne rentrent pas dans le classement pour les places qualificatives attribuées d'après les résultats des championnats régionaux.

Le classement final des championnats régionaux prend en compte les résultats en brut des deux championnats. En cas d'ex-aequo pour les dernières places qualificatives, le départage se fait sur les 36, 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis trou par trou en remontant.

Si tous l'ensemble des 4 tours n'ont pas pu être joués, le classement se fait sur le total des tours terminés.

Quotas des qualifiés pour la FIR	U12 G	U12 F	U14 G	U14 F	TOTAL
TOTAL	15	9	13	9	46
Qualifiés au Mérite Jeunes	8	5	8	5	26
Qualifiés aux Championnats Régionaux	7	4	5	4	20

Des évolutions sur ces quotas sont possibles selon les inscriptions dans les différentes catégories aux qualifications.

Champion de Ligue

Le titre de Champion de Ligue, filles et garçons, est décerné en U14 et U12 d'après le classement final des championnats régionaux.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque catégorie, les joueurs concernés partent en play off sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve, pour désigner le titre de champion de Ligue.

